

## Session de formation 2026/2027



### PROGRAMME D'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES POUR LES MSP

Diplôme d'Établissement « *Coordinateur de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires* »

**PACTE Soins Primaires** est une **formation action** proposée aux coordinateurs d'équipes pluriprofessionnelles en soins primaires.

La formation est construite dans le sens des politiques régionales d'appui aux soins primaires et est issue d'un partenariat avec la **Haute Autorité de Santé (HAS)**, en lien avec le **ministère des Solidarités et de la Santé**, l'**École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)**, **AVECsanté** (anciennement FFMPs) et les **Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux (URPS)**.

La formation PACTE repose sur un **apprentissage en communauté** qui vise à renforcer des compétences et apporter des méthodes et outils aux équipes de soins de proximité et leurs coordinateurs. Elle est avant tout basée sur **le partage d'expérience, des temps d'échanges et des mises en situation**.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Répondre au besoin de structuration exprimé par les MSP bretonnes
- Renforcer les compétences de la fonction de coordination, notamment en termes de conduite du changement, de gestion de projet, d'animation d'équipe et de réflexion budgétaire ;
- Mettre en perspective, à travers une approche de santé publique, l'organisation des regroupements pluriprofessionnels au regard des évolutions du système de santé et des enjeux en termes de responsabilité populationnelle, de respect des droits des patients et d'optimisation des parcours ;
- Développer et valoriser les initiatives des coordinateurs à travers du retour d'expérience et d'échanges de pratiques.

## PUBLIC VISE

La formation est à destination des personnes exerçant une fonction de coordination au sein d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), c'est-à-dire avec un projet de santé validé par l'ARS.

## ORGANISATION DU PROGRAMME

Le programme s'articule autour de différents thèmes qui seront abordés en e-learning et lors de séminaires organisés sur la région en présentiel

- Fonction de coordination
- Gestion de la structure
- Management d'une équipe pluriprofessionnelle
- Elaboration et conduite de projets en santé
- Communication et démarche qualité

## FORMAT DE LA FORMATION

- 6 séminaires de 2 jours consécutifs entre septembre 2026 et juin 2027
- 1 journée PACTE + avec les gouvernances
- Des sessions en *e-learning* via la plateforme web de l'EHESP
- Rédaction d'un mémoire
- Soutenance du mémoire (septembre 2027)

### Dates pressenties

Séminaire 1 : 10 et 11 septembre 2026  
Séminaire 2 : 15 et 16 octobre 2026  
Séminaire 3 : 17 et 18 décembre 2026  
Séminaire 4 : 11 et 12 février 2027  
Séminaire PACTE+ : 18 mars 2027  
Séminaire 5 : 8 et 9 avril 2027  
Séminaire 6 : 10 et 11 juin 2027

Soutenances de mémoire :  
23 et 24 septembre 2027

## CONTACTS

**ARS BRETAGNE** – Ronan DERIEUX - 02 22 06 73 40 - [ronan.derieux@ars.sante.fr](mailto:ronan.derieux@ars.sante.fr)

**AVECsanté Bretagne** – Zoé BRIAND – 06 63 03 12 56 – [z.briand@avecsante-bretagne.fr](mailto:z.briand@avecsante-bretagne.fr)

Le comité de pilotage régional de la formation (ARS, EHESP, AVECsanté Bretagne, GECO Lib', URPS, Assurance Maladie) s'assure de la sélection des candidats.

ARS : Agence Régionale de Santé Bretagne

EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

AVECsanté Bretagne : Association Régionale, adhérent d'AVECsanté

GECO Lib' : Association Régionale pour l'accompagnement des « Groupes d'Exercice COordonné LIBéraux »

URPS : Unions Régionales des Professionnels de Santé



## JE SOUHAITE CANDIDATER

### Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer, avant le **1<sup>er</sup> juin 2026**, à l'adresse suivante :  
[z.briand@avecsante-bretagne.fr](mailto:z.briand@avecsante-bretagne.fr)

Il comprend :

- Lettre de motivation et Curriculum Vitae du candidat ;
- Lettre d'engagement de l'équipe, signée par les membres du bureau, mentionnant distinctement :
  - L'intérêt porté à la formation
  - Le soutien au candidat coordinateur avec éventuellement les modalités d'indemnisation prévues
  - L'engagement d'au moins un porteur du projet de MSP de participer au 1<sup>er</sup> jour du séminaire d'accueil le **10 septembre 2026** (T0) et à la journée PACTE + sur les gouvernances (18 mars 2027)
  - L'engagement de l'équipe à participer aux temps de mise en pratique de la formation, initiés par le coordinateur entre chaque séminaire (réunion animée, etc.)

### Conditions de diplomation

- Participation à tous les séminaires
- Rendu de travaux obligatoire
- Rédaction et soutenance d'un mémoire (20 pages)

### Coût de la formation

- Coûts pédagogiques pris en charge par l'ARS Bretagne
- Défraiement pour le temps de formation, les repas et le transport à la charge de la MSP ou du coordinateur